



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
PARIS, LE 13 FÉVRIER 2015

DÉTECTEUR DE FUMÉE : PLUS QU'UN MOIS POUR S'ÉQUIPER !

**APEF SERVICES PROPOSE UNE RÉDUCTION DE 50% SUR L'INSTALLATION
ET VOUS OFFRE VOTRE DÉTECTEUR**

Dans le cadre de la lutte contre les incendies domestiques, l'arrêté du 5 février 2013 rend obligatoire à compter du 8 Mars 2015, l'équipement d'un détecteur de fumée dans tous les logements français. Afin d'aider des particuliers à l'installer, l'un des leaders sur le marché des services à la personne, Apéf Services, propose une offre « détecteur de fumée » attractive et pratique **proposée au tarif exceptionnel de 49,90 € TTC déductible à 50% des impôts soit un coût final de 24,90 € TTC.**

En effet, l'installation d'un détecteur de fumée n'est pas forcément aisée car la pose doit respecter certaines contraintes techniques. **Pour aider les particuliers, Apéf Services leur propose de le faire installer par l'un de ses experts qui posera le détecteur rapidement et efficacement afin de leur procurer sécurité et tranquillité.**

UNE MESURE QUI PEUT SAUVER DE NOMBREUSES VIES !

En France, **un incendie domestique survient toutes les deux minutes (source : ministère de l'intérieur)** et le nombre de décès lié aux incendies est encore trop élevé, **de 600 à 800 décès par an (source : ministère du logement)**. Apéf Services souhaite contribuer à réduire ce nombre en aidant les foyers à s'équiper de détecteurs de fumée qui pourront sans aucun doute, sauver des vies. En effet, il a été constaté que dans les pays où les détecteurs de fumée sont devenus obligatoire, le nombre de décès a été réduit de 50%.

LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITE D'APEF SERVICES

A travers cette offre « détecteur de fumée », l'enseigne Apéf Services offre aux ménages qui ne savent pas comment intégrer cette nouvelle réglementation, la possibilité de sécuriser facilement leur logement avec des produits de qualité. Créée depuis plus de 20 ans, le réseau Apéf Services a acquis une solide expertise dans la sécurité et la livraison de services pour les particuliers tels que l'aide aux seniors, l'aide ménagère, la garde d'enfants, l'assistance informatique, le bricolage, le jardinage ou l'accompagnement à sa voiture ou à sa place dans le train.

Pour bénéficier de cette formule, les particuliers devront contacter l'agence Apéf Services la plus proche de chez eux. L'un de ses experts prendra contact avec eux et organisera la pose du détecteur dans les plus brefs délais.



UNE OFFRE « DETECTEUR DE FUMEE » TRES COMPLETE

L'offre proposée par Apef Services est très large et intègre pour **49,90 € tout compris (soit 24,95 € après réduction d'impôts)** :

- **un capteur photoélectrique** avec pile fournie, alerte sonore pile faible, sirène intégrée, d'une durée de vie de 10 ans et une garantie constructeur de 2 ans (boitiers supplémentaires : forfait installation de 9,90 € par boitiers),
- **les frais de déplacement,**
- **le matériel d'installation,**
- **l'attestation pour l'assurance,**
- **l'attestation fiscale** (permettant la déduction de 50% du coût de l'installation des détecteurs),

NOUVELLE OFFRE DETECTEUR DE FUMEE PROPOSEE PAR APEF SERVICES

Réduction de 50 % sur l'installation et détecteur offert

**Tarif exceptionnel de 49,90 € TTC déductible à 50% des impôts
soit un coût final de 24,95 € TTC**

A PROPOS D'APEF SERVICES

Créé en 1992 à Castelnau-le-Lez, près de Montpellier, le réseau d'agences de services à la personne Apef Services est né d'un constat : celui de la difficulté rencontrée par des particuliers, tant administrative qu'humaine, pour employer une aide à domicile. Le réseau s'est progressivement développé pour se fortifier fin 2006 en ouvrant son réseau à la franchise : Franchidom', franchiseur de l'enseigne Apef Services. Depuis, le maillage du territoire du réseau progresse chaque année de façon dynamique et pérenne. Apef Services dispose aujourd'hui de plus de 82 agences réparties sur toute la France. Avec plus de 20 ans d'expériences une qualité de prestations reconnue par plus de 20 000 clients, Apef Services continue de mettre la satisfaction de ses bénéficiaires mais aussi de ses intervenants à domicile et franchisés au centre de ses préoccupations. L'enseigne a d'ailleurs choisi de s'engager dans une démarche qualité (NF Service) pour l'ensemble de ses agences. Plus d'infos : www.apef-services.fr.

CONTACTS PRESSE :

Agence PopSpirit - T. 01 42 93 44 56
Isabelle Vernhes - isabelle@pop-spirit.com
Karine Rameau Labrosse - karine@pop-spirit.com

Apef Services - T. 04 67 15 31 43
Sophie Verdier - sophie.verdier@apef-services.fr